

[Les] Mariétan

Maretan, 1290, *Marietans*, 1536, *Marietant*, 1734; nom dérivé de Mariette, diminutif de Marie. Un Maurice Maretan est cité à Saint-Maurice en 1290. Dans la vallée d'Illiez, ce nom apparaît avec Jean ou Jeannot, de Buchilholaz, dans un acte d'albergement du prieur Guillaume de Cervent en 1364.

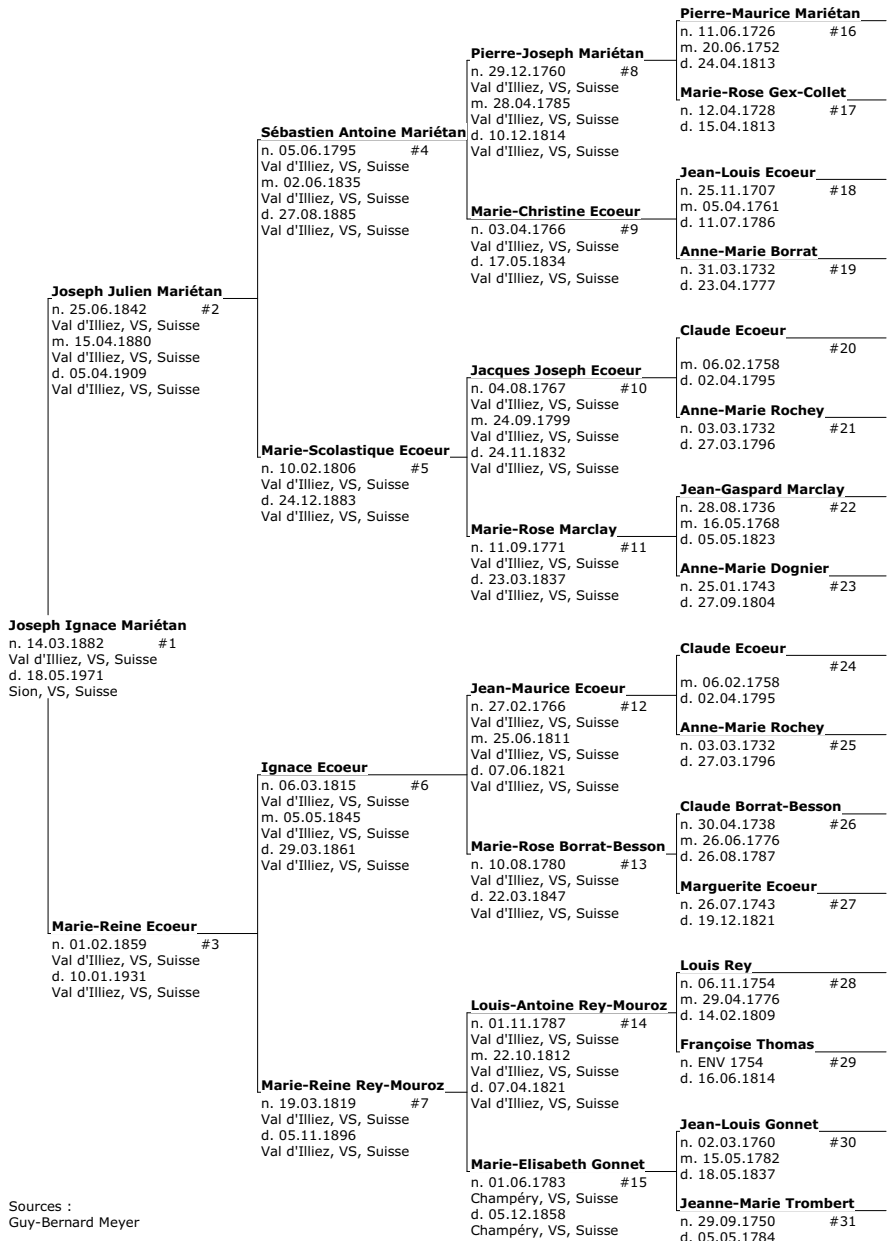
On compte un châtelain et treize syndics d'Illiez: Pierre, 1504; Louis, 1594; François, 1617; Pierre-Maurice, 1668; Claude, 1674. Jean, châtelain, 1711-1714, 1717-1718, syndic, 1734. Claude, 1744; Louis, 1756. Claude-Antoine, conseiller 1800, syndic, 1806, 1811; Joseph-Antoine, 1818; Jean-Antoine, 1842; Emmanuel, 1843; Sébastien 1847. Claude le jeune et Pierre se trouvent parmi les représentants d'Illiez qui reconnaissent l'autorité valaisanne le 24 février 1536.

Trois membres de la famille meurent au service de France: Claude, ancien syndic, de la Compagnie Marclay, mort en 1689; Jean-Joseph, de la Compagnie Ignace de Courten, mort en 1707 à Palma de Majorque; Jean-Joseph, de la Compagnie de Roten, mort en 1769. Mathias fut tué aux Ormonts en combattant contre les troupes bernoises en 1798; un autre Mariétan tomba la même année dans un combat à Loèche. Un rameau établi à Vouvry est représenté par Jacques, mousquetaire (1639).

La famille a donné à l'Église: Antoine, chanoine d'Abondance, prieur d'Illiez (1589); Marguerite-Candide, religieuse bernardine de Collobey (1703); Joseph-Tobie (1874-1943), chanoine de Saint-Maurice, docteur en philosophie de l'Université de Fribourg (1901), professeur de rhétorique et de philologie, abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem (1914-1931), évêque d'Agathopolis (1931), chanoine d'honneur d'Annecy et Chambéry.

Ignace, né en 1882, chanoine de Saint-Maurice, prêtre (1912), professeur aux Collèges de Saint-Maurice et de Sion, recteur de l'École d'agriculture de Châteauneuf, président de la Murithienne, de 1925 à sa mort (1971), docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne (1936). Marcel, né en 1922, président de Champéry (1968).

Généalogie ascendante de Joseph Ignace Mariétan (1882-1971)





Ignace Mariétan en son chalet.

Ignace Mariétan (1882-1971)

Né le 14 mars 1882 à Val-d'Illiez; décédé le 18 mai 1971 à Sion; originaire de Val-d'Illiez. Fils de Pierre-Julien, agriculteur, et de Marie-Reine Écœur. Études secondaires au collège, puis novice à l'abbaye de Saint-Maurice (1907). Ordonné prêtre en 1912. Ignace Mariétan enseigna les sciences naturelles au Collège de Saint-Maurice (dès 1912) et suivit des cours à l'Université de Lausanne (dès 1913). Il quitta l'abbaye en

1925 et fut admis dans le clergé du diocèse de Sion en 1928. Professeur et recteur à l'École d'agriculture de Châteauneuf (commune de Sion, de 1925 à 1939); professeur au Collège de Sion, de 1939 à 1949; à celui de Champittet à Pully, de 1952 à 1956.

Président de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles (1925-1971), Ignace Mariétan est l'auteur d'articles scientifiques et de vulgarisation, notamment dans le *Bulletin de la Murithienne*, et de plusieurs ouvrages sur le Valais. Membre de la Société helvétique des sciences naturelles (président en 1942 et 1963) et de diverses commissions et sociétés. Docteur honoris causa de l'Université de Lausanne (1937). ❁

Sources : e-DHS, *Dictionnaire historique de la Suisse*



I. D'azur à la colombe d'argent tenant dans son bec un anneau d'or et posée sur 3 coupeaux aussi d'or. Armes de l'évêque. Devise: *Christo duce*.

II. D'azur à un oiseau de sable tenant dans son bec une couronne d'or et de sable, posé sur une champagne d'or.

Chalet Mariétan à Illiez; collection de Riedmatten. Papiers du sculpteur Sterren, Monthey.

III. Écartelé: aux I et IV de gueules à la croix tréflée d'argent; aux II et III d'azur à l'étoile à 7 rais d'argent; sur le tout, les armes I.

Armes du prélat; *Archives héraldiques suisses*, 1918, p. 44;

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, IV.665; *Échos de Saint-Maurice*, 1920, pp. 133-136, et 1933, P 29. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 160 et pl. 39.

Mon testament

1-

- Je soussigné Ignace Mariétan ai écrit comme suit ma disposition de dernière volonté :
2. Je désigne comme exécutant testamentaire Monsieur Jean Pineda, avocat à Sion, et au cas d'empêchement de sa part je remplis cette fonction, son frère, Dr. Louis Pineda, Directeur de l'UNAS, à Sion.
 3. Je lègue ma bibliothèque pour autant que je n'en ai pas disposé autrement, à la Murithienne, pour qu'elle soit, comme la bibliothèque de cette dernière, déposée à la bibliothèque cantonale à Sion, en qualité de dépôt à délai illimité, enregistrée au moyen d'un timbre "Bibliothèque Dr Ignace Mariétan" et administrée aux conditions prévues par le règlement ordinaire de dite institution cantonale.
 4. Je continue sous le nom "Fondation Dr Ignace Mariétan" une fondation au sens des articles 84 et suivants du code civil et je l'institue mon héritière unique, lui affectant donc tout ce que je possède sous les réserves énoncées ci-après.
 - Le siège de la fondation est Sion, sa durée est illimitée.
 - Le but de la fondation est :
 - de faciliter la préparation, l'exécution, la publication de travaux scientifiques par la Murithienne, ses membres, ses correspondants ou d'autres personnes proposées par elle ;
 - de contribuer aux frais de l'administration de la Murithienne par ses interventions en espèces, l'achat de machines ou appareils ou la mise à disposition de ceux-ci ;
 - de couvrir, si besoin, d'autres dépenses de la Murithienne effectuées dans le cadre de son propre but (de la Murithienne).
 - Le conseil de fondation, chargé de la gestion de son patrimoine, examinera les propositions et suggestions présentées par la Murithienne et décidera souverainement de l'utilisation des revenus annuels de patrimoine de la fondation dans les limites du cadre donné par son but (fondation).

Début du testament d'Ignace Mariétan.